

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 52 (1990)  
**Heft:** 15

**Rubrik:** Première unité mobile de formation

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Première unité mobile de formation

M. Breitenstein, Office forestier central, Soleure

**S'inspirant de ce qui se fait chez nos voisins du nord, on dispose depuis le début de novembre en Suisse aussi d'une unité mobile de formation destinée au personnel forestier. Il s'agit là d'un projet pilote dont la Direction fédérale des forêts a chargé l'Office forestier central suisse.**

## A qui s'adresse-t-elle?

En premier lieu à la main-d'œuvre forestière occupée à temps partiel en forêt et qui doit être formée ou perfectionnée: saisonniers, propriétaires privés, paysans et tous ceux qui sont appelés à travailler de temps en temps en forêt. Or, cette main-d'œuvre temporaire est souvent exposée à un risque accru d'accidents, surtout lors des travaux de façonnage, du fait d'une formation insuffisante. Elle n'a pour diverses raisons non plus pas l'occasion de suivre des cours de formation continue dans le domaine de la foresterie. Par exemple, par le fait que les cours de bûcheronnage ordinaires présentent le défaut d'exiger une zone de recrutement relativement grande pour pouvoir réunir un nombre de participants suffisant: pour les «élèves», cela implique soit la nécessité de loger sur place, soit de devoir s'astreindre à de longs trajets. Ce qui n'est pas compatible avec le travail à la ferme, par exemple, où les tâches journalières ne peuvent être interrompues du fait du cours. C'est en partie pour cela que les cours destinés aux paysans n'ont jusqu'ici pas eu grand succès. Grâce à l'unité mobile, il

sera possible d'offrir un programme aussi souple que varié.

## L'organisation

Cette unité de formation comprend trois éléments: un instructeur, le matériel d'enseignement suffisant pour cinq élèves, une roulotte bien agencée.

Sous le thème «Le cours va à la rencontre des élèves», l'instructeur se déplace sur un lieu de rencontre déterminé où il dispense un enseignement intensif. L'enseignement pratique se fait à l'endroit même, généralement directement sur la coupe de bois. Pour la théorie et l'entretien de l'outillage, la roulotte est à disposition à côté du chantier. De plus, le nombre réduit de participants permet à l'instructeur de tenir largement compte de spécificités locales (difficultés du terrain, procédés de travail particuliers, essences, etc.). En outre, le programme du cours peut être adapté aux besoins propres des participants. L'expérience recueillie en cours d'activité permettra ainsi de découvrir d'autres possibilités.

## Equipement technique

La roulotte est conçue pour quatre à cinq participants. D'autre part, pour la formation théorique, on dispose d'une installation vidéo et d'un rétroprojecteur. Pour l'entretien de l'outillage, un étau peut être facilement fixé sur la table. Un compresseur fournit l'air comprimé pour les travaux de nettoyage aux scies à moteur et un groupe électrogène donne le courant nécessaire. En période

de froid, l'intérieur de la roulotte peut être chauffé.

## Cours et enseignement

Le cours de scies à moteur et le cours de bûcheronnage I s'adressent à des bûcherons et à des ouvriers sans certificat de capacité, à des propriétaires privés et à des personnes travaillant occasionnellement en forêt.

## Cours de scies à moteur

Matière enseignée:

- Connaissance de la scie à moteur
- Dépannages
- Entretien de la chaîne
- Entretien de l'outillage
- Abattage de quelques arbres (conditions faciles) et façonnage

## Cours de bûcheronnage I

Matière enseignée:

- Règles de base du bûcheronnage
- Façonnage un peu plus difficile
- Travail au câble
- Connaissance des scies à moteur
- Service de dépannage
- Entretien de la chaîne
- Entretien de l'outillage

## Cours de bûcheronnage II

Matière enseignée:

- Nouveautés, répétitions
- Façonnage difficile
- Dépannagé, entretien de la chaîne

Le cours de bûcheronnage II est réservé aux forestiers-bûcherons et aux ouvriers qui ont suivi le cours de bûcheronnage I.

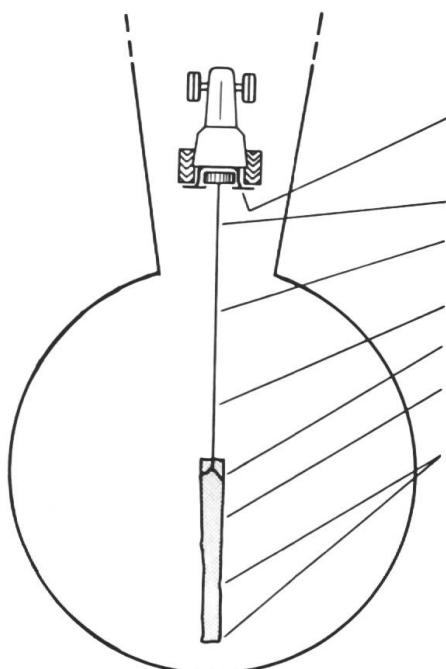
## Travaux forestiers: mesures de sécurité

L'aide doit toujours être conscient de l'endroit où il se trouve. Le voisinage du tracteur, de la charge en mouvement, des câbles tendus et l'intérieur d'un renvoi de câble sont des endroits exposés au risque d'accidents.

L'aide accompagnant un tronc en mouvement observera constamment le déplacement et les réactions de celui-ci.

**Il est interdit de se tenir pendant le débardage dans la zone que la charge peut balayer.**

Zone dangereuse autour du tracteur et de la charge:



Protection du machiniste contre les coups provoqués par le câble qui se détend, l'extrémité du câble, le crochet ou les attaches.

Danger de rupture du câble.

Danger de coups provoqués par le câble qui se détend, l'extrémité du câble, le crochet ou les attaches.

Danger du rupture du câble.

Danger de déplacement latéral du câble.

Dispositif d'accrochage qui glisse.

Déplacement brusque de la charge en cas d'obstacle.

La zone que la charge peut balayer en cas de mouvement latéral brusque est très dangereuse.

Les charges courtes et légères sont plus dangereuses que les charges longues et lourdes.

Il est interdit de se tenir à l'intérieur d'une déviation de câble.

**Les aides ne circuleront sur le véhicule de débardage que s'il est muni de poignées, sièges ou marchepieds prévus pour le transport de personnes assises ou debout.**

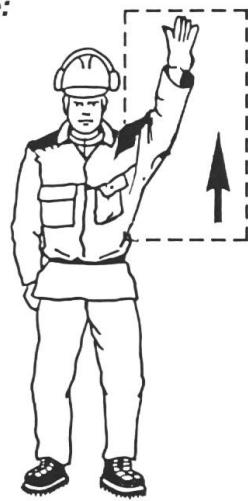
### Langage conventionnel pour le débardage

Il est très important que le machiniste et ses aides se comprennent sans équivoque. Le bruit du moteur et la distance empêchent souvent d'entendre les ordres donnés à haute voix. Un langage conventionnel par signes adopté par l'équipe convient beaucoup mieux.

**Règle essentielle à observer:  
Tout signal incompris signifie «STOP»**

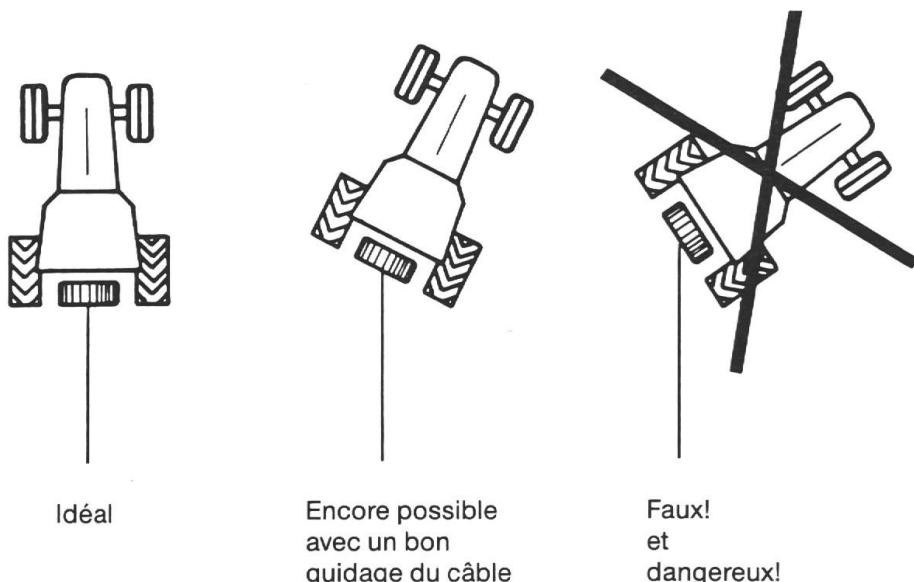
**Communiquer par des signes:**

**Tirer le câble:  
Bras levé.**

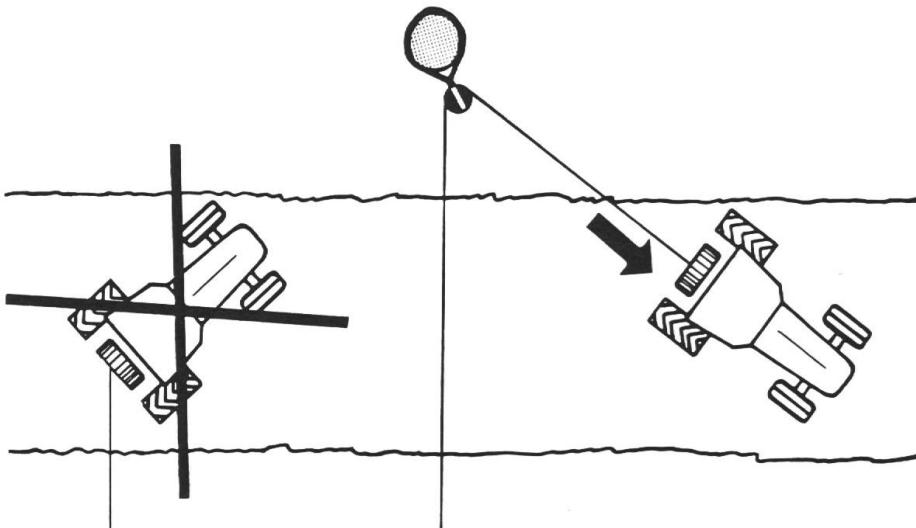


**Stop:  
Agiter le bras levé en dessus de la tête.**



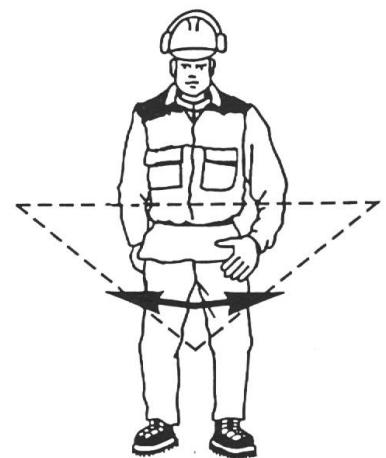


*Lors du travail au treuil, l'angle formé par l'axe longitudinal du tracteur avec la direction de traction ne doit pas descendre en-dessous d'une valeur donnée.*

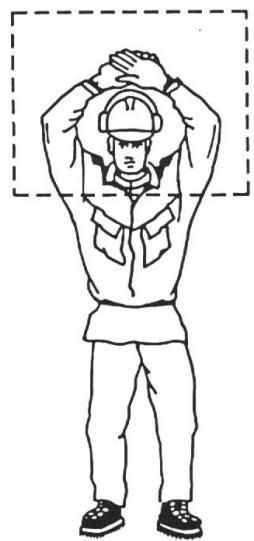


*Lors du travail au treuil sur une côte, il faut dévier le câble en amont au moyen d'une poulie.*

**Lâcher le câble:**  
*Agiter le bras baissé dans la direction de traction.*



**Arrêter le moteur pour pouvoir s'entendre à haute voix:**  
*Croiser les bras en dessous de la tête.*



**Endroit souhaité du véhicule est démontré en levant les bras à la hauteur des épaules.**

